

RAPPORT d'ACTIVITE 2012



Délégation Départementale du Gers

36, rue des canaris 32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41 - Fax 05.62.64.27.11 - dd.32@apf.asso.fr

Bouge les Lignes !

Sommaire

Présentation de l'APF.....	3
✓ L'APF un mouvement national :.....	3
✓ L'APF en quelques chiffres :	3
La Charte de l'association.....	3
✓ Le fondement des valeurs de l'association :	3
✓ L'APF revendique :.....	4
✓ L'APF développe :.....	4
✓ L'APF s'engage à assurer :.....	4
✓ L'APF s'oblige :	4
L'APF dans le Gers.....	5
✓ Deux structures :.....	5
✓ Des acteurs de la délégation :.....	5
La délégation départementale du Gers	5
✓ Conseil départemental 2012 – 2015 :.....	6
✓ Présence de la délégation départementale de l'APF du Gers :.....	6
✓ L'indispensable soutien des bénévoles : le groupe « pivot » :.....	7
Le Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID).....	8
Introduction.....	9
Vie politique de la délégation.....	10
✓ Vie démocratique	10
✓ Relancer le réseau interassociatif	12
✓ Revendications	12
✓ Représentation de l'APF dans les instances publiques en lien avec le handicap	14
Accessibilité.....	14
✓ Février 2012 : baromètre de l'accessibilité :	14
✓ Rassemblement devant le centre de Cuzin à Auch :	14
✓ Accessibilité à Lombez :	15
✓ Formation des représentants de l'APF dans les commissions d'accessibilité :.....	15
✓ Nécessaire travail de concertation entre les représentants « accessibilité » de l'APF :	15
✓ Baromètre d'accessibilité 2013	16
Sensibilisation	16
✓ Mercredi citoyen : les enfants d'Auch sensibilisés aux handicaps	16
✓ La délégation apporte sa contribution à la formation professionnelle	16
✓ Campagne nationale d'accessibilité : « Supprimons les obstacles qui paralysent »	17
✓ Action de sensibilisation à l'accessibilité durant le festival Jazz in Marciac :	17
<i>Encart spécial Jazz in Marciac.....</i>	18
Lien social et loisirs.....	24
✓ Lien social	24
✓ Loisirs.....	25
Comptes de résultats 2011 et 2012.....	26
Perspectives.....	27

Présentation de l'APF

✓ L'APF un mouvement national :

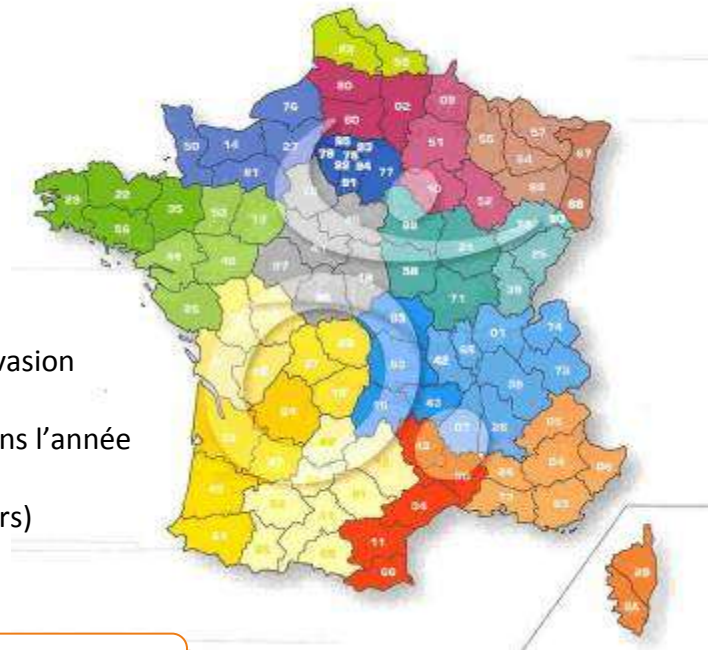
L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur, avec ou sans troubles associés, et de leur famille. Elle rassemble 25 500 adhérents, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

✓ L'APF en quelques chiffres :

- 1 siège national
- 97 délégations départementales
- 126 structures pour enfants et adolescents
- 262 structures pour adultes
- 55 structures emploi
- 169 séjours de vacances organisés par APF Évasion
- 684 dispositifs réalisés par APF Formation
- 359 576 donateurs ayant fait au moins un don dans l'année
- 25 377 adhérents à jour de cotisation
- 25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)
- 13 572 salariés



La Charte de l'association

✓ Le fondement des valeurs de l'association :

Dans la ligne de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF, mouvement de personnes handicapées, de leur famille et de personnes valides, affirme la primauté de la personne :

- L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence.
- L'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion.

✓ L'APF revendique :

- L'intégration de la personne handicapée dans la société, à toutes les étapes de son existence, en tous lieux et en toutes circonstances.
- La prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap, quelle qu'en soit l'origine.
- L'égalité des chances par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap, afin de permettre à la personne handicapée d'acquérir une pleine autonomie.
- La mise en œuvre d'une politique de prévention et d'information de la société sur les réalités du handicap.

✓ L'APF développe :

- Une dynamique d'insertion pour une plus grande ouverture sur l'extérieur, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure.
- Une égalité effective entre toutes les personnes handicapées, quel que soit leur lieu de résidence.
- La solidarité entre les personnes, handicapées et valides.
- L'accueil et l'écoute des personnes handicapées et des familles.

✓ L'APF s'engage à assurer :

- La place prépondérante de l'adhérent.
- Le droit d'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés, usagers.
- Le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes, condition essentielle de la vitalité de l'association.
- La représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées et de leur famille.
- La qualité de ses services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, l'information et la formation, et en procédant à leur évaluation régulière.
- La proximité de son action par sa présence sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale.

✓ L'APF s'oblige :

- A la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus des pouvoirs publics ou provenant de la générosité du public.
- A informer ses donateurs.
- A garantir la transparence de ses comptes.
- A utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours la priorité aux valeurs humaines.

L'APF dans le Gers

✓ Deux structures :

- Le *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)* situé route de Pessan, résidence Collongues, appartement 2 - 32000 AUCH
- La *délégation départementale*

Ces deux structures perpétuent le travail de collaboration qui a toujours existé. Les échanges entre les acteurs, professionnels et bénévoles, permettent de mieux cibler les besoins repérés auprès des personnes en situation de handicap et de réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins.

✓ Des acteurs de la délégation :

- 187 adhérents
- 1 conseil départemental
- 1 directrice
- 1 366 donateurs
- 15 bénévoles réguliers

La délégation départementale du Gers

La délégation départementale de l'APF est animée par un Conseil Départemental composé d'élus représentant les adhérents et une directrice de délégation. Des bénévoles investis et engagés participent à la réalisation de certaines missions associatives.

L'équipe de la délégation mène des actions et de sensibilisation. Elle propose un accompagnement individuel et des actions d'intérêt collectif : activités d'animation, de loisirs, d'expression et de réflexion tout au long de l'année.

Elle agit pour une vraie citoyenneté de la personne en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, supposant :

- des ressources suffisantes pour vivre décemment,
- le libre choix du mode de vie
- un véritable et total droit à compensation
- des moyens pour une éducation appropriée
- le droit au travail
- une couverture sociale adaptée

Des ressources humaines, financières et matérielles sont indispensables à la réalisation et au développement des missions. Les ressources financières sont recherchées par la délégation à travers diverses actions (demandes de subvention, manifestations organisées par et au profit de la délégation, opération ressources « offrez vous un sourire »...). De plus, la délégation bénéficie d'une politique nationale de mutualisation, de solidarité et de soutien technique au sein même de l'APF.

Le Conseil Départemental assure des missions politiques par la représentation de l'APF dans le département et en région.

✓ **Conseil départemental 2012 – 2015 :**

Le 19 mars 2012, le Conseil Départemental a été élu pour trois ans. Il se compose de :

- Anne-Marie NUNES, représentante départementale
- Angèle DARAN, représentante départementale suppléante
- Michel SYLVESTRE
- Martine TESTIERE
- Dominique VIDALO

Pour décider des politiques à mettre en œuvre sur le département, le Conseil Départemental s'est réuni régulièrement en 2012 (environ 1 fois par mois).

Le nombre d'heures de bénévolat du Conseil Départemental pour l'année 2012 est estimé à près de 2 500 heures. En rajoutant les heures consacrées par les autres bénévoles, ce sont environ 3 000 heures qui ont été nécessaires tant au niveau de la vie associative que de la défense des valeurs et des droits.

✓ **Présence de la délégation départementale de l'APF du Gers :**

Les membres du Conseil Départemental et des adhérents militants bénévoles représentent l'association dans diverses instances :

CIA d'Auch et CCA de Condom, Fleurance, l'Isle-jourdain, Nogaro.... Commissions communales et intercommunales d'accessibilité	CCDSA Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité Participation aux «permanences accessibilité» à la Direction Départementale des Territoires (DDT)
CCAS l'Isle Jourdain, ... Centre Communal d'Action Sociale	CDAT Commission Départementale de l'Action Touristique
UDAF Union Départementale des Associations Familiales	Collectif Citoyen Gersois pour la Défense des Retraites
Comité de Défense et de Développement de l'Hôpital Public	Collectif de Défense de la Poste du Gers
CISS : Collectif Interassociatif Sur la Santé	
ARS Agence régionale de santé : Conférence de territoire	

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
 L'APF participe :
 au Conseil de la CPAM et à la Commission Action Sociale et Sanitaire de la CPAM

Au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

COMEX Commission exécutive de la MDPH L'APF fait partie du bureau de la COMEX	CDA Commission des Droits et de l'Autonomie
CDCPH Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées L'APF est vice-présidente	FDC Fonds départemental de compensation

✓ **L'indispensable soutien des bénévoles : le groupe « pivot » :**

- Chauffeurs : Gabriel Daran, Bastien Bouet
- Lien à l'adhérent : Jackie Pasqualato, Dominique Vidalo
- Comité de rédaction du d'Artagnan : les membres du Conseil Départemental, Jackie Pasqualato, Martine Jouanneau
- Photographes : Gabriel Daran, Michel Estel, Michel Sylvestre
- Loisirs, sorties : Jackie Pasqualato et Michel Sylvestre



- Opérations « grand public » : de nombreux bénévoles sont venus soutenir les adhérents de la délégation lors de l'action de sensibilisation du grand public durant le festival Jazz in Marciac 2012.
- Accessibilité : Les membres du Conseil Départemental représentent la délégation dans les commissions communales et

intercommunales d'accessibilité. Pour les aider, le Conseil Départemental a nommé en complément Sébastien Adam, Jean Pierre Darrius, Anne Marie Galopin, Yves Imbert, Frédéric Rouet, Jean Claude Tor, Édouard Traverso. Leur présence et leur travail au sein de ces commissions nous permet de porter les valeurs et les revendications de l'APF pour une accessibilité universelle dès 2015 (tel que le prévoit la loi de février 2005).

- Comme décrit plus haut, l'Association est représentée dans diverses instances départementales par les membres du conseil départemental et certains adhérents.
- Accueil Associatif Individualisé (DAAID) : Michel Sylvestre, Angèle Daran, Isabelle Puech.

Le Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID)

Les missions du DAAID sont d'assurer l'accueil, le soutien, l'accompagnement, et l'aide à la prise de conscience des personnes qui sollicitent à la délégation, qu'elles soient adhérentes à l'APF ou non.

Ce dispositif, assuré par des bénévoles et la directrice, joue un rôle important de lien avec les adhérents et au-delà dans la défense des droits individuels de l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Lors d'un échange, soit par téléphone ou lors d'un rendez-vous à la délégation, les bénévoles et les salariés aident la personne à préciser et à cerner sa demande. Ils peuvent ensuite les orienter vers les structures de proximité qui pourront les accompagner dans leurs démarches.

Pour les aider dans leurs missions, les bénévoles de la délégation bénéficient de formations proposés par l'APF et ils sont soutenus par une coordinatrice sociale.

Ce dispositif fait également remonter auprès du Conseil Départemental les dysfonctionnements ou les manques qui pénalisent les personnes dans leur vie quotidienne. Cela permet au Conseil Départemental de s'en saisir et de réagir en impulsant des éventuelles actions collectives pour faire valoir les besoins et les droits des personnes.

En 2012, 37 personnes ont bénéficié de ce service.

Introduction

En 2012, un nouveau Conseil Départemental a été élu. Quatre membres ont été renouvelés et une nouvelle élue est venue enrichir le Conseil Départemental.

Fin avril 2012, Isabelle Puech est venue rejoindre la délégation en tant que directrice.

Conformément au projet associatif de l'Association des Paralysés de France, **le Conseil Départemental a maintenu sa présence pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap dans de nombreux collectifs inter associatifs et dans les instances** telles que la Commission des Droits pour l'Autonomie (CDA), la Commission Exécutive (COMEX) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), la Conférence de territoire (santé), le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH), ...

Comme demandé lors de la dernière Assemblée Départementale, le Conseil Départemental a également tout mis en œuvre pour relancer le collectif inter associatif regroupant les associations de personnes en situation de handicap et/ou gestionnaires d'établissements et de services du Gers.

L'accessibilité et la sensibilisation ont été deux axes importants en 2012. Grâce à la participation de certains adhérents nommés par le Conseil Départemental et aux membres du Conseil Départemental, la délégation est représentée dans de nombreuses Commissions Communale d'Accessibilité (CCA), aux Commissions Inter Communales d'Accessibilité (CIA) et aux Comités de Suivi. Par cette présence nous défendons la mise en accessibilité des lieux publics, de la voirie et des transports.

Concernant la sensibilisation du grand public, l'opération menée durant le festival Jazz in Marciac a été la plus importante de l'année 2012, tant au niveau des personnes qui ont été sensibilisées que des médias qui ont relayé l'information. D'autres actions ont également eu lieu auprès des enfants et des adultes.

Nous restons en permanence vigilants et mobilisés quand il le faut pour défendre les droits de toutes et tous.

Enfin, comme proposé aussi lors de notre dernière Assemblée Départementale, nous avons continué à **développer nos actions de loisirs et le lien social avec les adhérents.**

Vie politique de la délégation

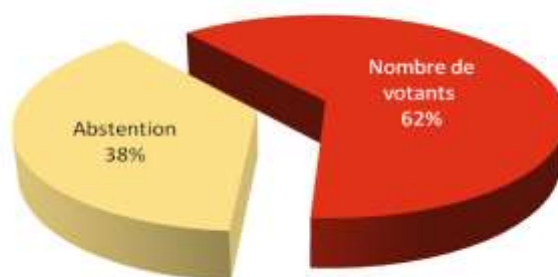
✓ Vie démocratique

○ *Élection du Conseil Départemental :*

En vue de l'élection du Conseil Départemental, la délégation a organisé le **18 janvier 2012** **une réunion d'information** suivie d'un repas pour les adhérents. L'objectif de cette réunion était d'informer les adhérents sur les missions et le rôle du Conseil Départemental, dans l'espoir peut-être de susciter des vocations ... Dommage, car nous n'avons pas eu grand succès avec notre proposition de rencontre.

Durant le premier trimestre 2012 s'est déroulée la procédure d'élection du nouveau Conseil Départemental. **Vous avez été nombreux à voter (62,20 %).** Le **19 mars 2012, suite au dépouillement des votes, les nouveaux membres du Conseil Départemental ont pris (ou ont repris pour la plupart d'entre eux) leurs fonctions : Angèle Daran, Anne Marie Nunes, Michel Sylvestre, Martine Testière et Dominique Vidalo.**

Election du Conseil Départemental - Mars 2012



Le 29 juin 2012, le Conseil d'Administration de l'APF a validé l'élection d'Anne Marie Nunes représentante du Conseil Départemental et d'Angèle Daran représentante suppléante du Conseil Départemental.

○ *Conseil APF de Région :*

Le 6 juin 2012, le Conseil Départemental a accepté la proposition de Dominique Vidalo de représenter la délégation du Gers au niveau de la région. C'est donc Dominique Vidalo qui nous représente au sein du Conseil APF de Région.

○ *Commissions Nationales :*

Nous avons la chance d'avoir dans le Gers deux représentants au niveau des commissions nationales de l'APF.

- En effet, en **avril 2012, Viviane Klawczynski a été élue membre de la Commission Nationale Politique de la Famille** pour le groupe parent d'enfant(s) en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, et
- **Michel Sylvestre a été élu par le Conseil APF de Région membre de la Commission Nationale Action et Revendication en septembre 2012.**

○ *Assemblée Départementale :*

Le 22 juin une soixantaine de personnes sont venues participer à ce rendez-vous important de la vie associative, adhérents, bénévoles, partenaires, institutionnels, politiques, ...



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphane Irigoyen, administrateur de l'APF, Loïc Chauvet, éducateur spécialisé au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'APF et Jacques Laurent Directeur régionale de l'APF. L'intervention des membres du Conseil Départemental s'est articulée autour des **4 axes** : **l'accessibilité, la**

participation de la délégation départementale aux débats de la vie publique et la communication, les revendications et la sensibilisation, les loisirs et la vie associative. Un débat s'est ensuite instauré avec les participants.

Ce temps de travail s'est poursuivi par un **moment de convivialité grâce au groupe Zav Zav duo et un apéritif dinatoire** ... digne de la réputation de la délégation APF du Gers !



○ *Journée Ereca*

Organisée par l'APF régionale, la journée Ereca s'est déroulée à Toulouse le 27 novembre 2012. Elle avait pour objectif de nous permettre d'échanger ... presque à bâtons rompus, pour revisiter ensemble le projet associatif et le projet stratégique. Les idées que nous avons partagées deviennent des supports pour l'élaboration du projet stratégique régional et peuvent nous donner des bases pour les actions que nous souhaitons développer au niveau du département. Pour cette journée, la délégation du Gers était présente avec une dizaine de personnes, élues, bénévoles, salariée, ...

○ *Le rendez-vous associatif*

Cette journée est destinée aux nouveaux acteurs dans le paysage de l'APF. Nouvelle équipe oblige, là encore **la délégation du Gers est arrivée en nombre le 4 décembre à Toulouse ; la directrice et trois bénévoles** ! Cette journée nous a permis de rencontrer d'autres acteurs de l'association, de découvrir l'histoire passionnante de l'APF, son fonctionnement et de s'appropriier ses valeurs et ses orientations.

✓ Relancer le réseau interassociatif

○ Réunion sur la sclérose en plaques

Le réseau de santé MipSEP (réseau spécialisé dans la sclérose en plaques en Midi-Pyrénées), l'Association Française des Sclérosés En Plaques, le SAVS de l'APF et la délégation ont participé à une **réunion d'information** le 19 avril 2012. Une cinquantaine de personnes concernées par cette maladie étaient présentes.

○ Les collectifs interassociatifs

La délégation participe activement au **collectif Handiscolarité** par lequel nous avons combattu les diminutions importantes quant à l'attribution et la mise en place des Auxiliaires de Vie Scolaire.

Comme demandé lors de notre précédente Assemblée Départementale en juin 2012, **la délégation a organisé la première réunion du collectif regroupant les associations de personnes en situation de handicap et/ou gestionnaires d'établissements et de services.** Cette réunion a eu lieu le 26 novembre 2012. Lors de celle-ci nous avons fait le constat que nous partagions de nombreuses idées et que nos adhérents rencontraient des difficultés similaires. A travers ce collectif, nous souhaitons défendre les droits des personnes en situation de handicap, s'assurer du respect de la législation et enfin être plus nombreux pour pouvoir mieux nous faire entendre auprès des politiques et des institutionnels.

✓ Revendications

○ La solidarité a aussi des voies / voix :

Quatre ans après la mobilisation historique du collectif NPNS, le 27 mars 2008 (35 000 personnes défilent dans les rues de Paris), les personnes en situation de handicap « payent cher » leur pauvreté !!!

Aussi, à l'approche de grands rendez-vous électoraux, **le collectif NPNS a appelé les associations à se rassembler le 4 avril 2012 à Toulouse.** La délégation du Gers était présente. Il s'agissait de rappeler nos revendications :

- l'accès à l'emploi pour tous,
- la suppression des inégalités sociales de santé,
- un revenu d'existence décent pour ceux qui ne peuvent plus ou pas travailler du fait de leur handicap

○ Participation au Comité Gersoises de Défense et de Développement de l'Hôpital Public :

La délégation est particulièrement investie dans les travaux de ce comité. Par l'intermédiaire d'Angèle Daran et d'Anne Marie Nunes, membres du Conseil Départemental, nous siégeons au **Conseil d'Administration du comité gersoises de défense et de développement de l'hôpital public.** Nous demandons un moratoire avant toute nouvelle diminution de l'offre de soins dans le Gers. Nous nous sommes mobilisés avec le comité pour **défendre l'accès à la santé pour tous et lutter contre le démantèlement des hôpitaux de proximité.**



Le comité gersois de défense et de développement de l'hôpital public est **force de proposition** et à ce titre il a proposé au Conseil Général et à la Mairie d'Auch de travailler sur **un état des lieux (diagnostic) et de réfléchir aux améliorations qui pouvaient être apportées à l'existant pour une meilleure qualité de soin**. Malgré de multiples relances, ces propositions, qui pourtant intéressaient le Conseil Général et la Mairie, n'ont jamais été suivies d'effet après les élections.

Avant les élections législatives, le comité a organisé une **soirée débat avec les candidats et les partis politiques** en présence du président du Comité National de Défense et de Développement de l'Hôpital Public. Lors de cette soirée **l'APF a apporté une contribution sur l'accès aux soins des personnes sans papiers**. Ces échanges nous ont permis de constater les différences de positionnement des femmes et hommes politiques quant à l'accès aux soins pour tous.

- *Collectif Citoyen Gersois pour la Défense des Retraites et Collectif de Défense de la Poste du Gers*

La délégation est toujours présente au sein de ces collectifs. Des réunions de travail et des actions ont été réalisées en 2012 pour **continuer à défendre nos droits**.

- *Faire reconnaître le bénéfice des services d'aides ménagères*



Alerté par des adhérents sur des modifications de prise en charge des services d'aides ménagères par le Conseil Général, **le Conseil Départemental, a adressé un courrier au Président du Conseil Général pour lui rappeler la nécessité de la présence des aides ménagères auprès des personnes en situation du handicap et les difficultés financières de certains de nos adhérents**. Par ce courrier, le Conseil Départemental a signifié au Conseil Général qu'il comprenait la nécessaire réévaluation financière mais il a demandé qu'elle soit la plus modérée possible afin de ne pas pénaliser les personnes en situation de handicap déjà lourdement touchées par la crise.

De plus, il a insisté pour que les conditions d'ouverture de droit ne soient pas modifiées et que le nombre de bénéficiaires de ce service ne soit pas réduit.

- *Pour dire STOP à la fabrique de la pauvreté :*

Le 7 décembre 2012, toujours à l'appel de NPNS, les associations du collectif se sont rassemblées devant le siège du Parti Socialiste à Toulouse.





Une délégation, dont certains membres de la délégation du Gers, a été reçue par des députés et des sénateurs. Ils ont pu **décliner les problématiques particulières aux personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dont nos attentes concernant les ressources, l'accès au logement, à l'emploi, à la santé ... tous ces obstacles supplémentaires qui acculent nombreux d'entre nous dans la pauvreté et l'exclusion.**

✓ **Représentation de l'APF dans les instances publiques en lien avec le handicap**

○ *Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées :*

La délégation est membre du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH). Le CDCPH est une instance chargée de faire un état des lieux de la politique du handicap mise en œuvre dans le département.

Lors du renouvellement de la **Commission Permanente**, la délégation a obtenu et accepté d'être membre de cette Commission. Le 28 février, **Anne Marie Nunes, représentant l'APF, a été élue vice-présidente du CDCPH.** Elle a été aussi élue à la **Commission d'Appel d'Offres dans le secteur médico-social.** Dominique Vidalo, également membre du Conseil Départemental de l'APF est sa suppléante. Elle assiste à l'ensemble des réunions. Leur mandat est d'une durée de 3 ans.

○ *Le Conseil Régional Consultatif des Personnes Handicapées*

La délégation départementale de l'APF du Gers a été invitée à participer aux **travaux du Conseil Régional Consultatif des Personnes Handicapées.** En janvier 2012, Anne Marie Nunes et Angèle Daran ont participé à deux réunions de travail. L'une sur le thème **des transports**, l'autre sur le thème de **l'accès à la culture et aux loisirs.**

Accessibilité

✓ **Février 2012 : baromètre de l'accessibilité :**

A moins de 3 ans de l'échéance d'accessibilité du 1er janvier 2015, l'Association des paralysés de France a publié la troisième édition du baromètre de l'accessibilité afin d'évaluer le niveau d'accessibilité des chefs lieux des départements de France. Au classement général, **la ville d'Auch obtient la 42^{ème} place.** Une **légère baisse** est constatée **qui provient essentiellement** du manque d'intérêt et de volonté en matière d'accessibilité de la part de certains **commerçants, professionnels médicaux et paramédicaux, ... et des gestionnaires des transports en commun de l'intercommunalité du grand Auch.**



✓ **Rassemblement devant le centre de Cuzin à Auch :**

Le 14 février, nous nous sommes rassemblés devant le centre Cuzin à Auch pour manifester notre mécontentement. L'installation d'un ascenseur extérieur, qui aurait dû être réalisée en novembre 2011, n'avait toujours pas débuté suite à un refus des architectes des Bâtiments de France sur l'ensemble du projet (accès extérieur, aménagement de la salle, ...). Deux mois plus tard, la mairie d'Auch nous a présenté un nouveau projet qui a reçu l'aval des Bâtiment de France. **L'accessibilité du centre Cuzin prendra deux ans de retard !**

✓ **Accessibilité à Lombez :**

Le Conseil Départemental a été alerté par une adhérente et des riverains sur des travaux de réfection des trottoirs à Lombez. Force est de constater que ces travaux ont été entrepris sans qu'aucune concertation au préalable avec la commission intercommunale d'accessibilité n'ait eu lieu !

En présence d'Anne Marie Nunes, représentante du Conseil Départemental, de Martine Testière, de Jacques Laurent Directeur Régional de l'APF et quelques riverains, **l'association a été à l'origine d'une rencontre avec le maire de Lombez afin de lui exprimer notre mécontentement et de lui rappeler les principes de l'accessibilité et son obligation de réunir la commission intercommunale d'accessibilité en tant que président de l'intercommunalité.**



✓ **Formation des représentants de l'APF dans les commissions d'accessibilité :**

Pour mieux représenter les adhérents et avoir une action efficace au sein des commissions communales et intercommunales d'accessibilité, l'APF a organisé une journée de formation au niveau régional le 17 avril 2012. Jean Pierre Darrius, Martine Testière, Anne Marie Galopin et Anne Marie Nunes ont participé à cette journée de formation.

✓ **Nécessaire travail de concertation entre les représentants « accessibilité » de l'APF :**

La délégation a organisé, le 25 octobre 2012, une réunion de travail entre les représentants « accessibilité » de l'APF. L'objectif de cette réunion était triple :

- **Se remémorer les textes** parfois complexes en lien avec l'accessibilité et les orientations politiques soutenues par l'APF, connaître le bilan de l'accessibilité sur le département tel qu'il a été présenté au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)
- **Échanger sur la réalité de terrain** tel que perçue par les représentants accessibilité de l'APF du Gers,
- **Réfléchir à des actions et leurs priorités.**

Sur les 13 représentants « accessibilité » dans le département, 10 d'entre eux ont pu être présents à cette réunion. Malgré leurs absences les autres membres ont également apporté leurs contributions à ces travaux par l'envoi d'un compte rendu d'activité.

✓ Baromètre d'accessibilité 2013

Pour préparer le baromètre 2013 et en suivant la méthodologie demandée par l'APF au niveau national, **nous avons dans un premier temps interrogé la ville d'Auch**. Les représentants accessibilité APF concernés ont validé ou non ces réponses. Dans un deuxième temps, les référents accessibilité APF de la ville d'Auch et le Conseil Départemental ont répondu au questionnaire qui concernait l'avis de la délégation sur l'accessibilité. C'est grâce à ce travail réalisé par les bénévoles de la délégation, que l'APF peut publier chaque année le baromètre de l'accessibilité

Sensibilisation

✓ Mercredi citoyen : les enfants d'Auch sensibilisés aux handicaps

Les Francas ont sollicité la délégation APF du Gers pour participer à une **action de sensibilisation aux handicaps** lors du mercredi citoyen, **le 26 septembre 2012**. Cette action s'est déroulée dans un des Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE) d'Auch. Des **enfants de 6 à 12 ans** ont participé à différents ateliers où ils ont pu découvrir l'écriture en braille, la communication en Langue des Signes Française (LSF), l'utilisation d'un fauteuil roulant pour jouer au basket ou se déplacer en ville.



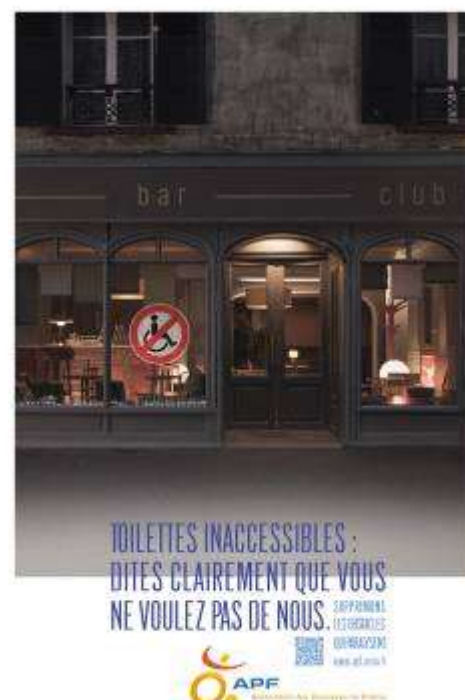
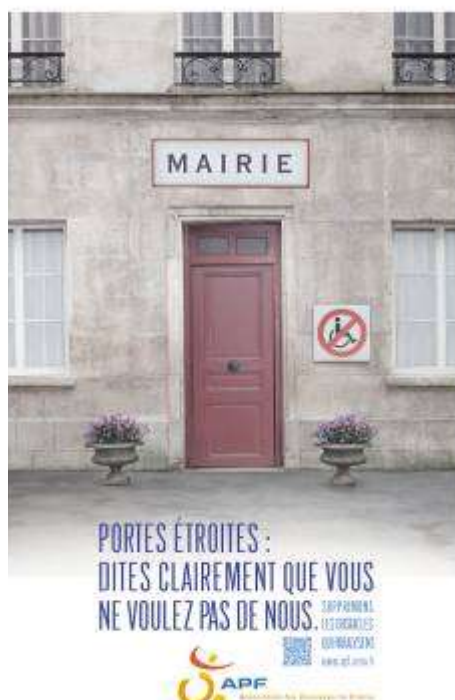
✓ La délégation apporte sa contribution à la formation professionnelle

La délégation de l'APF du Gers a été contactée par la responsable de la formation des **auxiliaires de vie de l'ESSOR** pour parler des personnes en situation de handicap et de leur famille. Cette intervention a été assurée par **trois bénévoles**, deux en situation de handicap et une personne conjointe aidant familial. A travers ce temps de partage, **les bénévoles ont permis à ces futurs professionnels d'élargir leur réflexion sur les besoins et les désirs des personnes qu'ils vont accompagner**.

✓ **Campagne nationale d'accessibilité : « Supprimons les obstacles qui paralysent »**

Avec l'accroche « *Supprimons les obstacles qui paralysent* », l'APF a voulu sensibiliser l'opinion publique sur l'inaccessibilité des établissements recevant du public.

A cette occasion, la **délégation départementale du Gers investit l'espace public avec une campagne d'affichage et de presse.**



La ville d'Auch, à travers des panneaux publicitaires, a diffusé sur toute son agglomération les affiches de la campagne nationale d'accessibilité. D'autre part, la délégation a obtenu des parutions sur les sites internet de la ville d'Auch et du Conseil Général ainsi que des interviews à la radio.

✓ **Action de sensibilisation à l'accessibilité durant le festival Jazz in Marciac :**

Du 6 au 11 août 2012 la délégation a installé un parcours d'accessibilité à Marciac pour sensibiliser les festivaliers à la nécessité de l'accessibilité universelle pour une société ouverte à toutes et à tous en 2015. Voir encart ci-après.

Jazz, rock and ... roule

Le parcours de sensibilisation à l'accessibilité mise en œuvre par la délégation départementale de l'APF du Gers

Grace aux partenariats mis en place avec les organismes publics et privés, la délégation départementale de l'APF du Gers a pu mettre en œuvre une grande manifestation de sensibilisation à l'accessibilité.

L'action de sensibilisation du grand public s'est déroulée du 6 au 11 août 2012 durant le festival Jazz in Marciac. Elle a connu un réel succès puisqu'en 6 jours, 550 festivaliers sont venus « tester » notre parcours. Nous avons ainsi atteint l'objectif que nous nous étions fixés !

L'emplacement de notre stand sur le chemin de ronde qui mène aux concerts sous le grand chapiteau, nous a permis de sensibiliser et d'échanger avec de très nombreux festivaliers.

Association des Paralysés de France

Jazz... and... Rock... Marciac
du 6 au 11 août 2012

rendez-vous sur le
parcours ludique
"accessibilité"

Chapiteau APF - Chemin de ronde

JE ROULE JAZZY
quand ma VILLE choisit
de me faciliter LA VIE

APF Délégation départementale du Gers
35, rue des Carats - 32005 AUCH - Tél : 05 62 06 10 41 - ds.32@apf.asso.fr - www.apf.gers.fr

REGION AUVERGNE

✓ PARTAGER SON EXPÉRIENCE

S'installer dans un fauteuil roulant alors que rien ne vous y contraint, n'est pas chose facile. Nous pensons que les personnes qui tenteraient cette expérience physique auraient une autre approche des difficultés quotidiennes de déplacement. Cette nouvelle expérience « vécue » devait pouvoir être partagée avec les personnes directement concernées. Cet échange devait permettre aux festivaliers de mieux comprendre l'intérêt de l'accessibilité pour tous.

Aussi, les festivaliers ont été accompagnés par les bénévoles de l'association tant pour échanger avec eux sur leur quotidien que pour assurer la sécurité de leur déplacement en fauteuil roulant. Ces temps ont été très riches. La vision de l'accessibilité des personnes ayant fait le parcours n'est plus la même. Elles se sont rendues compte de l'importance de la mise en accessibilité des espaces publics et privés. C'est les retours que nous avons eus.



✓ ÉVALUATION DE L'ACTION

A la fin de chaque parcours, un questionnaire a été remis aux festivaliers. Il avait pour objectif de nous informer sur l'origine géographique de la personne, sa connaissance du handicap et son point de vue sur l'accessibilité, et enfin son ressenti sur ce parcours.

Sur les 550 questionnaires qui ont été remis aux festivaliers lors de leur passage au stand de sensibilisation proposé par la délégation départementale de l'APF du Gers, 530 ont pu être exploités.

○ L'âge des festivaliers :

La moyenne d'âge des personnes qui ont répondu au questionnaire est équilibrée puisque nous avons :

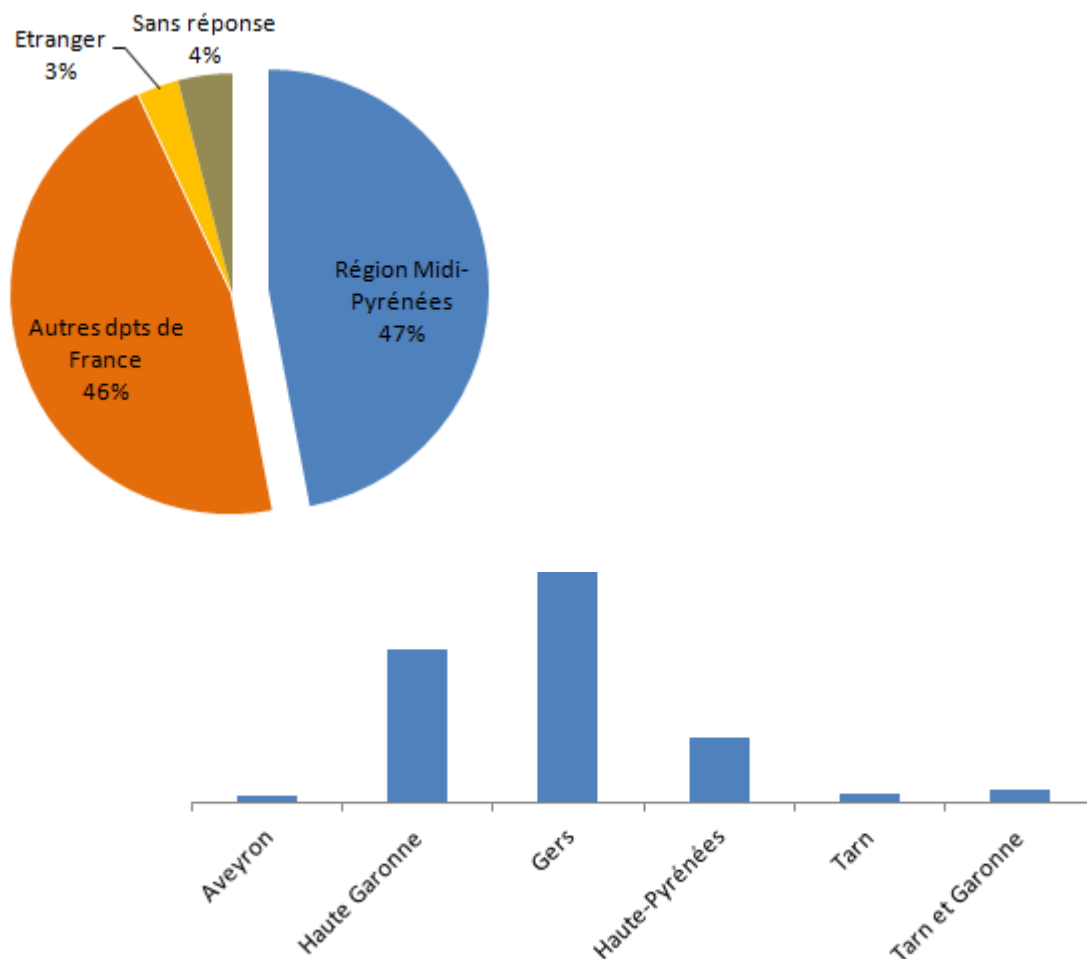
- 28 % qui sont âgées de moins de 20 ans
- 28 % ont entre 20 et 40 ans
- 32 % de 41 ans à 60 ans, et
- 12 % ont plus de 61 ans

Nous avons pu constater que les personnes jeunes ont moins de réticences à s'asseoir dans un fauteuil roulant et ont pris cet « exercice » de façon plus ludique et décontractée.

○ *La répartition géographique*

Les festivaliers qui ont essayé le parcours de sensibilisation de l'APF sont également répartis entre ceux qui sont domiciliés en région Midi-Pyrénées et ceux des autres régions de France. Certains, moins nombreux viennent de l'étranger.

47% des festivaliers viennent de la région Midi-Pyrénées, 46 % des autres départements de France et 3% de l'étranger (4% n'ont pas donné de réponse).



○ *Sensibilisation au handicap*

Majoritairement (71%), les personnes se disent déjà sensibilisées au handicap. La plupart d'entre elles le sont, soit parce qu'elles connaissent une personne proche en situation de handicap (44%), soit dans le cadre de leur travail (32%). Le travail des associations est aussi remarqué puisque 24% des personnes indiquent qu'elles ont été sensibilisées au handicap par une association.

Très majoritairement les personnes ne pensaient pas qu'on en faisait trop pour l'accessibilité et le parcours leur a permis de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

○ *Point de vue sur l'accessibilité des villes*

Le questionnaire nous a permis d'interroger les festivaliers sur leurs impressions concernant l'accessibilité de leur ville. Seulement 4 % estiment que leur ville est accessible et 34% la jugent inaccessible !

○ *Ressenti du parcours*

Il n'était pas simple pour les festivaliers de tenter cette expérience, s'installer dans un fauteuil roulant n'est pas aisé. Les festivaliers qui ont répondu à ces questions sur leur ressenti ont estimé à plus de 80% que cela engendrait un sentiment d'insécurité, que cela était difficile physiquement et que les déplacements en fauteuil roulant étaient compliqués à réaliser.

A la question « *Pensez-vous que ce parcours va changer quelque chose dans votre façon d'être ?* », ils répondent en grande majorité favorablement (74%). S'être déplacé en fauteuil roulant sur un parcours présentant différents obstacles comme dans un déplacement en ville, aura changé leur façon de voir l'accessibilité, comme l'ont écrit certains. Que ce soit dans la rue, au travail ou à l'école, ce parcours a permis à plus de 500 personnes d'avoir un regard et des intentions différentes qui, nous le souhaitons, pourront se concrétiser.

○ *Image du handicap*

« *A votre avis, pourquoi vous a-t-on proposé ce parcours ?* ». Cette dernière question, qui se voulait humoristique par les réponses proposées, avait pour objectif de rappeler aux festivaliers que nous comptons aussi sur eux pour nous aider à communiquer et à faire prendre conscience des obstacles à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Parmi les « fausses » réponses il était proposé « *pour vous confronter avec les superstitions* » ; 20% des festivaliers ont coché cette réponse ! Heureusement plus de 60% ont compris notre message et se chargeront de parler de leur expérience !



✓ COMMUNICATION SUR L'ACTION

L'originalité et l'importance de cette action ont été repérées. Les médias se sont saisis de cette manifestation pour communiquer sur l'accessibilité. Nous avons ainsi obtenu des articles dans la presse, sur les médias internet. France 3 Midi-Pyrénées a fait un reportage le jour de l'inauguration qui a été présenté lors du journal télévisé.

En dehors de l'action elle même, il est important de souligner que l'ampleur de la communication tient aussi au soutien de l'ensemble des partenaires qui ont également largement publié sur notre action.



Jazz, rock and... roulez
Parcours de sensibilisation à l'accessibilité

Jazz, rock and... roule
Parcours de sensibilisation à l'accessibilité



Lien social et loisirs

✓ Lien social

○ Repas annuel

Le 7 janvier 2012 a eu lieu le **repas annuel** de la délégation. Cette année, c'est à **Montaut les Créneaux** qu'une **vingtaine d'adhérents** sont venus partager un excellent repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

○ Rencontre avec les adhérents

Début février nous avons continué à **sillonner le Gers à la rencontre des adhérents**. Notre premier rendez-vous a eu lieu à Marciac où la mairie nous a prêté une salle. Nous avons rencontré quelques adhérents l'après-midi ce qui nous a permis d'échanger avec eux, de répondre à leurs questions et de leur donner quelques pistes de solution.

○ Renouveler le contact avec les adhérents

C'est **en novembre 2012** que la petite équipe, composée de Dominique Vidalo et de Jackie Pasqualato, a commencé son travail. Travail n'est d'ailleurs peut-être pas le mot qui convient ! En effet, il s'agissait « *simplement* » de prendre le temps de téléphoner aux uns et autres pour prendre des nouvelles, passer du temps avec chacun. C'est ainsi que **les premiers appels aux adhérents ont débuté au plus grand plaisir de tous**, tant pour celles qui appellent que pour ceux et celles qui avaient la chance de conserver avec elles. Un nouveau lien se tisse peu à peu.

Toujours sous l'impulsion et le soutien du Conseil Départemental, il a été décidé de reprendre une des actions menées auparavant : l'envoi d'une petite carte pour fêter l'anniversaire des adhérents. Il s'agit d'une carte postale réalisée spécialement pour les adhérents de la délégation par une de nos bénévoles.

Ces actions ont pour objectifs de **mieux connaître les adhérents et de rompre l'isolement** dont certains sont parfois victimes du fait de leur état de santé et/ou de l'éloignement. Malgré la distance géographique, le Conseil Départemental, la directrice et toute l'équipe des bénévoles souhaitent tisser de nouveaux liens solides et durables.

○ Relance des outils de communication de la délégation

Toujours dans la volonté de rompre l'isolement et d'être au plus près de tous, y compris de ceux qui ne peuvent pas trop quitter leur domicile, nous avons relancé les outils de communication de la délégation.

Le d'Artagnan

Les 2 premiers numéros de 2012, parus en mai et juillet étaient certes quelque peu réduits. Ils ont été réalisés uniquement par les membres du Conseil Départemental qui souhaitent reprendre contact avec les adhérents et les informer de leurs actions. **Dès le mois de septembre il a été créé un comité de rédaction du d'Artagnan** composé de certains membres du Conseil Départemental, de la directrice et de bénévoles. L'équipe ainsi élargi a pu produire un journal départemental plus conséquent. La délégation souhaite à travers les pages du journal informer des actions réalisées ou projetées avec une qualité qui ne cesse de s'améliorer.



Le blog de la délégation apf32.blogs.apf.asso.fr

La directrice et un bénévole ont suivi une formation à Toulouse pour redonner vie au blog de la délégation. Cet outil de communication nous permet de transmettre rapidement des informations à l'ensemble des personnes qui visitent le blog et à toutes celles qui sont inscrites sur la newsletter. Si ces derniers ne sont pas tous adhérents, ils sont tous, pour sûr, intéressés par nos articles ! Le blog a connu une très forte augmentation de fréquentation (plus de 200% de visiteurs) durant le second semestre 2012. **Une attention particulière a été portée quant à l'accessibilité du blog et tous les articles mis en lignes sont également disponibles en version audio.** Là encore, dans l'ombre, des bénévoles œuvrent pour alimenter les informations et les articles qui sont diffusés sur le blog. **Nous souhaitons que cet outil soit aussi une porte d'entrée pour les plus jeunes.**

✓ Loisirs

Durant le second semestre 2012, la délégation a relancé les sorties. Il s'agit de permettre aux personnes, qui du fait de leur état de santé ou des problèmes d'inaccessibilité, ne peuvent pas ou peu avoir des loisirs à l'extérieur de chez elles.

Le 6 août 2012, lors de l'**inauguration du parcours d'accessibilité à Marciac**, tous les adhérents étaient invités. Nombreux sont venus par leurs propres moyens et pour d'autres, un **déplacement en minibus a été organisé à partir de la délégation**. Ce fut un temps fort et très sympathique où tous étaient réunis, élus, institutionnels, politiques, adhérents, bénévoles, ...

Le 9 octobre un **pique nique en péniche sur la Baïse** suivi d'une **visite guidée de l'abbaye de Flaran** nous a permis de découvrir le calme de la rivière et les beautés de l'abbaye. Huit adhérents et bénévoles ont profité de cette magnifique journée.

Une autre sortie a été proposée début novembre, mais le manque de participants ne nous a pas permis de la concrétiser.



Comptes de résultats 2011 et 2012

Charges en euros			Produits en euros		
	2011	2012		2011	2012
Achats	5 192	1 584	Ventes, Prestations	2 925	1 591
<i>(eau, électricité, alimentation, carburant, fournitures de bureau, ...)</i>			<i>(Ventes d'objets, participations repas et vacances, ...)</i>		
Services extérieurs	14 743	20 050	Subventions	41 347	53 826
<i>(Location entretien des locaux et du véhicule, assurances, documentation, maintenance, ...)</i>					
Autres services extérieurs	70 868	56 528	Autres produits de gestion	73 349	70 124
<i>(Frais de comptabilité, charges de mailing, frais de déplacement, internet, téléphoe, affranchissement, alimentation à l'extérieur,...)</i>			<i>(Mailings, semaine nationale, adhésions, abonnements, ...)</i>		
Impôts et taxes	3 947	4 343	Produits exceptionnels	6 811	8 007
Charges de personnel	74 742	57 910	Transfert de charges	1 599	1 131
<i>(Salaires, charges salariales - URSSAF, Pole emploi, retraite, ... - formation, taxe sur les salaires, médecine du travail, ...)</i>					
Autres charges de gestion	10 358	10 592			
<i>Frais de Siège</i>					
Charges exceptionnelles		1 215			
Dotations aux amortissements	8 465	8 481			
			<i>Déficit</i>	62 284	26 024
Total des charges	188 315	160 703	Total des produits	126 031	134 679

Page 1

Le compte de résultats 2012 sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'APF dans le courant du second trimestre 2013.

Perspectives

En septembre 2012 nous avons proposé, par le biais du d'Artagnan, une **rencontre mensuelle à la délégation pour permettre aux adhérents de stimuler leur mémoire de façon ludique**. Malgré le faible nombre de réponse nous avons décidé de continuer ce projet.

Pour 2013, cette rencontre régulière sera donc mise en place. Pour faciliter la participation, cet atelier sera gratuit pour les adhérents et la délégation pourra assurer le transport pour ceux et celles qui en auront besoin. La première rencontre a eu lieu le 19 mars 2013.

Un des rôles essentiel de l'APF est **la sensibilisation du grand public**. Compte tenu de la réussite de notre opération de sensibilisation à l'accessibilité par le parcours ludique, nous prévoyons de renouveler cette action durant le festival Jazz in Marciac. La loi de février 2005 prévoyant l'accessibilité en France au plus tard en 2015, nous souhaitons réaliser cette opération durant les étés 2013 et 2014. Pour améliorer la prise de contact avec les festivaliers, nous souhaitons organiser une rencontre préalable à l'action avec les bénévoles et pour réduire le coût nous étudions la possibilité de construire notre propre parcours d'accessibilité. Celui-ci pourra alors être utilisé pour d'autres actions. En effet, nous prévoyons également de poursuivre la sensibilisation dans les écoles.

Nous avons la volonté de rester impliqué dans **l'élaboration des projets et la participation aux actions de défense des droits des personnes en situation de handicap** en matière de ressources, d'accès aux soins, d'accès au logement, ... et plus largement d'accès aux droits élémentaires de tout être humain.

Dans cet esprit nous seront présents **dans les collectifs inter associatifs**. C'est tous ensemble que nous pourrons être entendus des politiques, des pouvoirs publics, des institutionnels et ainsi changer les choses. Nous maintiendrons notre participation aux collectifs associatifs en lien avec la **scolarité, la défense des services publics : la poste, la défense des hôpitaux, ...** Nous souhaitons également **investir les instances décisionnaires des hôpitaux** pour mieux faire connaître et défendre les droits et les besoins des personnes en situation de handicap.

Pour nous permettre de développer l'ensemble de nos actions, nous allons mettre en œuvre de **nouvelles opérations ressources** (bal gascon, concert, vide-grenier, ...) et **poursuivre ce qui a déjà été mis en œuvre** (fête du sourire, ...). Pour cela nous ferons à nouveau appel à la participation et à l'implication des bénévoles. Leur présence et leur soutien, régulier et/ou ponctuel, est indispensable à la vie de la délégation.



Nos principes et revendications

Pour la mise en place d'une politique transversale et intégrée du handicap !

◆ Nos grands principes :

- Non-discrimination
- Solidarité nationale

◆ Nos grandes revendications :

- Une accessibilité effective au plus tard en 2015
- L'éducation pour tous
- Un meilleur accès à l'emploi
- Un revenu d'existence à hauteur du Smic brut
- Une compensation individualisée et totale du handicap
- Une offre de services adaptée et de qualité